

**Contrôle sanitaire des  
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Affaire suivie par :

**DD28 - 02.38.77.33.68**

**Destinataire(s)**

MONSIEUR LE PRESIDENT - COM COM PORTES EURELIENNES IF REGIE  
MONSIEUR LE PRESIDENT - CHARTRES METROPOLE  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE YERMENONVILLE  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE HOUX  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE GALLARDON  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE CHAMPSERU  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE BLEURY ST SYMPHORIEN  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE BAILLEAU ARMENONVILLE  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPH  
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE YMERAY  
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE GAS  
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE ECROSNES

La synthèse annuelle 2023 de la qualité de l'eau par commune (infofacture) est disponible au lien suivant :  
<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-synthese-annuelle-par-commune-info-facture> et ci-après les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

**COM COM PORTES EURELIEN REGIE YMERA**

<b>Prélèvement</b>	<b>00123741</b>	<b>Commune</b>	<b>YMERAY</b>
<b>Unité de gestion</b>	0469 COM COM PORTES EURELIEN REGIE YMERA	<b>Prélevé le :</b>	<b>vendredi 19 juillet 2024 à 10h12</b>
<b>Installation</b>	TTP 001835 MONTGRAND	<b>par :</b>	A-B
<b>Point de surveillance</b>	P 0000003641 SP DE MONTGRAND	<b>Type visite :</b>	P1
<b>Localisation exacte</b>	ROBINET DISTRIBUTION APRES TRAITEMENT		

**Mesures de terrain**

Température de l'eau  
pH  
Chlore libre  
Chlore total

Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
	inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
14.5 °C				25.00
7.3 unité pH			6.50	9.00
0.49 mg(Cl2)/L				
0.49 mg(Cl2)/L				

**Analyses laboratoire**

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : 28CVM

Code SISE de l'analyse : 00129687

Référence laboratoire : LSE2407-60308

**COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS**

Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L		0,50	
----------------------------	--------	------	--	------	--

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00123741)**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Chartres, le 4 septembre 2024

P/le Préfet,  
P/ le directeur départemental,  
Le Référent de l'unité Eaux  
potable et de Loisirs

signé :

Alexis CARRERE